

### Entre essence et existences: les identités classique et moderne de l'Europe

Bernard, Guillaume

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

#### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Bernard, G. (2010). Entre essence et existences: les identités classique et moderne de l'Europe. *Annals of the University of Bucharest / Political science series*, 12, 3-12. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-378652>

#### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.de>

#### Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0>

## **ENTRE ESSENCE ET EXISTENCES : LES IDENTITÉS CLASSIQUE ET MODERNE DE L'EUROPE<sup>1</sup>**

**GUILLAUME BERNARD**

« Je suis désolé, mais être français ce n'est pas être chinois. Avoir eu un long passé chrétien, ce n'est pas avoir eu un passé musulman. Avoir conquis le monde ce n'est pas avoir été conquis. » (J. ELLUL, *Trahison de l'Occident*, Paris, 1975, p. 9.)

La vision enflammée et idéaliste de l'Europe évoquée par Victor Hugo, le 20 septembre 1872, est bien connue : « Nous aurons ces grands États-Unis d'Europe, qui couronneront le vieux monde comme les États-Unis couronnent le nouveau... la patrie sans la frontière, le commerce sans la douane,... la jeunesse sans la caserne, le courage sans le combat,... la vie sans le meurtre,... l'amour sans la haine... »<sup>2</sup>.

À l'inverse, dans un ouvrage intitulé *Nation et civilisation* (1926), le seiziémiste Lucien Romier enracinait l'identité européenne dans le réalisme de la philosophie grecque, le pragmatisme du droit romain et l'esprit de sacrifice de la morale chrétienne :

« Nous ne trouvons (...) le principe de l'unité européenne, et partant la marque essentielle du caractère européen, ni dans les faits géographiques, ni dans les faits ethniques. L'Europe est surtout un produit de l'histoire, le support d'une tradition intellectuelle et morale. Cette tradition, seule, a uni les Européens dans le passé, a fait la force et la puissance rayonnante de leur civilisation, les a soutenus pour les inventions de l'esprit comme pour les entreprises matérielles. (...) La tradition européenne nous présente l'alliance merveilleuse de trois doctrines éminemment dynamiques : la doctrine grecque, qui fixe les lois de l'observation et de la science naturelle ; la doctrine romaine qui formule les conditions de la stabilité sociale et de la puissance publique ; la doctrine chrétienne, qui place la vertu, c'est-à-dire l'effort et le sacrifice actif, au-dessus du bien-être, c'est-à-dire de la jouissance immédiate. L'idéalisme chrétien, animé par l'esprit grec et s'appuyant sur l'ordre romain, a fait la gloire de l'Europe. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cette courte étude reprend la communication présentée, en Sorbonne, le 31 mars 2007 dans le cadre du colloque « Le traité de Rome : cinquante ans de construction européenne. Quel bilan ? », réuni par le Centre Roland Mousnier (Paris IV).

<sup>2</sup> Cité in TH. BURON, « Les trois Europes : Où est l'Europe ? », in *L'Europe?*, Actes du colloque universitaire du 4 mai 2002, Paris, *La Légitimité*, 2002, 45 (« Cahier de l'Association des amis de Guy Augé », 7), p. 50.

<sup>3</sup> L. ROMIER, *Nation et civilisation*, Paris, 1926, p. 63-65. FR. FARAGO, *Le Christianisme, le Judaïsme, l'Islam et la pensée occidentale*, Paris, 1999, p. 7 : « Or le christianisme fut le destin de notre continent.

Ces deux analyses conduisent à s'interroger sur l'identité de l'Europe. Il semble possible de distinguer une conception classique et une vision moderne de l'Europe, la première reposant sur une ontologie (I), la seconde sur une construction phénoménologique (II). En effet, l'Europe classique relève d'une philosophie objectiviste : elle est une société naturelle possédant une identité intrinsèque. À l'inverse, il n'y a pas de « critère de l'euroanéité »<sup>4</sup> dans l'Europe moderne puisqu'elle repose sur la sociabilité artificielle ; son identité collective n'étant que la somme des parties la composant.

### **L'identité classique de l'Europe historique**

La conception classique de l'Europe repose sur la sociabilité naturelle<sup>5</sup> où la question culturelle est centrale<sup>6</sup>. La philosophie classique est fondamentalement anti-nominaliste : les personnes collectives sont tout aussi réelles que les êtres singuliers<sup>7</sup>.

#### *Une sociabilité naturelle*

Historiquement, la géographie de l'Europe a été variable<sup>8</sup> (l'empire romain était méditerranéen<sup>9</sup>, l'empire carolingien occidental) mais la philosophie (réaliste)

Avec l'héritage de Rome, d'Athènes et de Jérusalem qu'il transmet non sans le remanier profondément, le christianisme a façonné les paysages de l'Europe et, à bien des égards, il constitue l'inconscient de sa pensée, de sa rationalité même. » ; p. 152 : « Le christianisme fut le levain de la civilisation de l'Europe. »

<sup>4</sup> P. SLOTERDIJK, *Si l'Europe s'éveille, Réflexions sur le programme d'une puissance mondiale à la fin de l'ère de son absence politique*, trad. de l'all. par O. Mannoni, Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 49 ; cet auteur considère qu'il faut cesser de « s'occuper des questions stériles sur les véritables frontières et les entités ethniques de l'Europe » (pp. 50-51).

<sup>5</sup> JEAN-PAUL II, *Mémoire et identité, Conversations au passage entre deux millénaires*, trad. par Fr. Donzy, Paris, 2005, p. 87 : « La doctrine sociale catholique considère que tant la famille que la nation sont des sociétés naturelles et ne sont donc pas le fruit d'une simple convention. C'est pourquoi, dans l'histoire de l'humanité, elles ne peuvent être remplacées par rien d'autres. »

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 92 : « Les nations, de manière analogue aux individus, sont dotées d'une mémoire historique. » ; p. 173 : « La mémoire est la faculté qui modèle l'identité des êtres humains au niveau tant personnel que collectif. C'est en effet par elle que se forme et se définit dans la *psyché* de la personne la perception de son identité. »

<sup>7</sup> Par exemple, le Christ a envoyé les apôtres convertir les individus mais aussi baptiser les nations (*Mt.*, 28, 19).

<sup>8</sup> J. SEMPRUN, D. DE VILLEPIN, *L'homme européen*, Paris, Plon, 2005, p. 16 : « Pour les uns, elle figure déjà en creux dans les empires grec et romain. Pour les autres, l'Europe est née au contraire de la chute de Rome. Notre continent moderne aurait trouvé ses limites dans le morcellement des conquêtes impériales : lorsque l'Afrique cesse d'être une immense province latine, lorsque les rives orientales du Bosphore se détachent de l'Occident, l'Europe naît. »

<sup>9</sup> R. BRAGUE, *Europe, la voie romaine*, Paris, 1992, éd. revue et augmentée, Paris, 1999, p. 58 : « Toute une historiographie française établit un parallèle entre la colonisation du Maghreb par la Rome antique et celle, moderne, par la France, justifiant celle-ci par la plus ancienne. »

sous-jacente de son identité a été stable. L'Europe classique est l'incarnation d'une culture<sup>10</sup> dans un espace géographiquement variable, des territoires pouvant être gagnés ou perdus. Le « voisinage » géographique n'équivaut pas à la « parenté »<sup>11</sup> culturelle. La géographie n'est qu'un instrument permettant d'indiquer, *hic et nunc*, les territoires culturellement européens. Louis de Bonald remarquait que si la Turquie était implantée sur des territoires européens, une partie de ceux de l'empire byzantin<sup>12</sup>, sa culture n'était pas, selon lui, européenne parce que musulmane et non chrétienne<sup>13</sup>. Écrivant dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, il soulignait que la Grèce avait vécu « quatre cents ans d'oppression » et que les « sociétés chrétienne et mahométane » connaissaient un conflit séculaire<sup>14</sup>. Historiquement, l'apport de l'Église ne s'est pas limité à son enseignement religieux ; elle a aussi transmis l'héritage antique au Moyen Âge : elle a non seulement christianisé mais aussi romanisé les Barbares<sup>15</sup> (d'où la capacité de l'Europe aux « renaissances »<sup>16</sup>). Tandis que l'Europe moderne met en avant l'État laïque, l'Europe classique repose sur la société chrétienne<sup>17</sup> (que les individus aient d'ailleurs ou non la foi<sup>18</sup>).

---

<sup>10</sup> J. RATZINGER, « Identifier la Turquie à l'Europe serait une erreur », propos recueillis par S. de Ravinel, in *Le Figaro magazine*, 13 août 2004, p. 33 : « L'Europe est un continent culturel et non pas géographique. C'est sa culture qui lui donne une identité commune. Les racines qui ont formé et permis la formation de ce continent sont celles du christianisme. Il s'agit d'un simple fait de l'histoire. » S. HUNTINGTON, *Le choc des civilisations*, trad. de l'angl. par J.-L. Fidel et alii, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 337 : « En Europe, la civilisation occidentale pourrait également être minée par le déclin de son fondement essentiel, la chrétienté. » ; cf. égal. pp. 71-72. J. SEMPRUN, D. DE VILLEPIN, *op. cit.*, pp. 56-57 : « En 1458, le pape Pie II publie sous forme de traité un ouvrage intitulé *De Europa*. (...) Pour lui, l'Europe constitue un ensemble religieux cohérent, qui doit pouvoir affirmer en tant que tel son identité. En revanche, l'Europe n'a rien d'un espace géographique défini, puisque sa victoire sur les Infidèles lui donne le droit d'étendre son influence au-delà de la Méditerranée. (...) Il renferme l'Europe dans des limites spirituelles davantage que géographiques. L'Europe se définit moins par ses frontières que par l'étendue de son espace culturel ».

<sup>11</sup> L. MOREL, « De quelle Europe parlons-nous ? », in *Le Figaro*, 2-3 novembre 2002, p. 14.

<sup>12</sup> L. DE BONALD, *De la chrétienté et du christianisme* (1824), in *Lettres à Joseph de Maistre*, (éd. de Paris, 1851), présentation et notes de M. Toda, Étampes, 1997, p. 184 : « Si les Germains, les Goths, les Vandales, se sont établis dans les Gaules, en Espagne, en Italie, au milieu des Romains, les Turcomans et les Tatares, ancêtres des Turcs, se sont établis en Europe, au milieu des Grecs. »

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 188 : « la religion est la raison, l'intelligence, l'âme, en un mot, du corps social ». S. HUNTINGTON, « Les Américains ont gagné la guerre contre Saddam. La guerre contre le peuple irakien, ils ne la gagneront jamais. », propos recueillis par S. Fumaroli, in *Le Point*, 22 avril 2004, p. 65 : « Je crois qu'il serait souhaitable que la Turquie fasse le choix d'appartenir au bloc islamique. »

<sup>14</sup> L. DE BONALD, *op. cit.*, p. 185.

<sup>15</sup> L. CARTOU, *Communautés européennes*, Paris, 10e éd., 1991, p. 6.

<sup>16</sup> Cf. R. BRAGUE, *op. cit.*, pp. 132-141.

<sup>17</sup> S. HUNTINGTON, *loc. cit.*, p. 65 : « J'ai toujours été favorable à l'immigration à partir du moment où elle est assimilée. (...) Le communautarisme musulman en Europe (...) remet en question l'identité chrétienne de l'Europe. »

Pour autant, cela ne signifie pas que l'Europe ne doive pas être distinguée de notions voisines mais différentes comme la Chrétienté ou l'Occident. La dissociation de la Chrétienté et de l'Europe<sup>19</sup> s'est faite en trois étapes : l'expansion musulmane et par contrecoup la croisade<sup>20</sup>, les grandes découvertes et en conséquence la colonisation<sup>21</sup>, l'hérésie protestante et le développement de la modernité politique. Cependant, malgré les guerres religieuses intestines, l'Europe retrouvait son unité face aux agressions des armées musulmanes. Certes, La France a été absente de Lépante, mais pour aider l'empereur à lutter contre les Turcs, Louis XIV envoya des troupes<sup>22</sup>.

Quant à l'Occident, l'Europe classique est envisagée comme en étant une partie fondamentale en tant que sa mère patrie<sup>23</sup>. En prenant l'exemple du siècle

---

<sup>18</sup> Pour une position inverse, cf. Mgr H. SIMON, « Comment peut-on parler des racines chrétiennes de l'Europe ? », in *L'influence chrétienne dans la République*, Actes du colloque réuni à la Fondation Singer-Polignac (Paris, 10 décembre 2003), intr. de J.-M. Rouart, Paris, 2004, pp. 107-119.

<sup>19</sup> JEAN-PAUL II, *op.cit.*, p. 128 : « Il se peut que dans un avenir plus ou moins lointain, l'Église dans les pays européens se trouve dans la nécessité d'être aidée par l'Église présente dans d'autres continents. Si cela se produit, la nouvelle situation pourra être interprétée comme une sorte d'extinction des dettes contractée par ces continents à l'égard de l'Europe, pour l'annonce de l'Évangile. »

<sup>20</sup> *Actes du colloque international sur la notion d'Europe*, 1961, av.-prop. de R. Mousnier, Paris, 1963, p. 13 : « La conscience européenne se manifeste par la Croisade, puis, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, par la mission. (...) Les centres de propagande fidèles à Rome aident à identifier au XVI<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'idée de chrétienté avec l'idée de la civilisation européenne ».

<sup>21</sup> *Ibid.*, pp. 7-8 : « Il ne faudrait pas oublier le rôle des missions d'outre-mer dans la prise de conscience de l'Europe. Au début de la colonisation océanique, ce que les Espagnols et les Portugais veulent apporter, c'est bien l'Évangile et la civilisation chrétienne, mais, pour eux, elle ne se sépare pas de leurs mœurs et de leurs habitudes, de la civilisation européenne. » À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Église « a prescrit avant tout aux missionnaires [du nouveau monde] de ne pas chercher à européaniser les indigènes mais de christianiser leur civilisation. Ainsi a-t-on pris plus nettement conscience des différences existant, d'une part entre l'Europe et le reste du monde, d'autre part, entre christianisme et civilisation européenne ».

<sup>22</sup> J.-P. BRANCOURT, « L'idée d'Europe à l'époque moderne », in *L'Europe?*, Actes du colloque universitaire du 4 mai 2002, Paris, *LL*, 2002, 45 (« Cahier de l'Association des amis de Guy Augé », 7), p. 28.

<sup>23</sup> TH. MAULNIER, « Préface », in A. AMAR, *L'Europe a fait le monde, Une histoire de la pensée européenne*, préf. de Th. Maulnier, Paris, Planète, 1966, p. 9 : « L'Europe a fait le monde : c'est le titre du livre d'André Amar. Ce titre n'est pas une affirmation préliminaire qui suivrait une tentative de démonstration. C'est une évidence constatée, et il est possible qu'en faisant le monde l'Europe ait créé les conditions qui vont provoquer sa propre submersion sous la poussée démographique, les ambitions politiques, les prétentions idéologiques de peuples extra-européens. Mais même si ce grand reflux, qui se produit sous nos yeux, allait jusqu'à nous engloutir, il n'aura été possible que parce que l'Europe est allée elle-même pourvoir les peuples non européens des armes, des techniques, des méthodes de pensée et d'action, des structures sociales et politiques, des justifications, des doctrines (nationalisme, marxisme) par lesquelles ou au nom desquelles elle est aujourd'hui menacée. En fait, à l'heure présente, les deux empires qui se sont saisis d'une grande part de son héritage temporel, les États-Unis, l'U.R.S.S., sont ethniquement européens, et quant aux autres grandes masses dont l'offensive est imaginable : masse islamique, chinoise, noire, ce n'est pas avec l'armement matériel et spirituel puisé dans leur propre patrimoine ancestral, mais avec le nôtre, qu'elles peuvent nous défier. » ; p. 10 : « Il se trouve que l'Europe

de Vienne, et le contre-exemple de la Terre Sainte, Bonald considérait que la Providence ne donne aux États chrétiens « la force qu'à condition de leur union »<sup>24</sup>. Il affirmait la nécessité de l'association de tous les Chrétiens, aussi bien les fidèles du « christianisme romain » que du « christianisme réformé »<sup>25</sup>. Aussi, si Charles De Gaulle a pu parler de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural<sup>26</sup>, Carl Friedrich von Weizsäcker a considéré que celle-ci s'étendait de San Francisco à Vladivostok<sup>27</sup>, parce qu'« aussi bien les États-Unis d'Amérique que l'ancienne Union soviétique constituaient des espèces d'excroissances européennes »<sup>28</sup>.

### *Une entité ontologique*

La société classique est un organisme vivant dans lequel l'intégration d'éléments extérieurs peut conduire à son enrichissement comme à sa déliquescence en fonction de la compatibilité de la partie avec le tout. Dans la philosophie classique, le tout est plus que l'addition des parties, ce qui nécessite l'assimilation des secondes au premier. Pour cette pensée, le devoir-être (*sollen*) d'une société procède de son être (*sein*) et non du volontarisme. L'identité de l'Europe est déterminée par ses éléments fondateurs (qui l'ont engendrée et lui ont donné son unité) et non par ceux qui y sont ou ont été présents.

La culture commune de l'Europe<sup>29</sup> est une réalité historique pouvant être illustrée par deux exemples : le droit et la langue. Cette culture commune assurait une unité intellectuelle. Malgré des droits particuliers (droits coutumiers, droits princiers), il existait un droit commun, le *jus commune* réunissant droit romain et droit canonique. Surtout, il existait une communauté de philosophie du droit reposant sur la définition aristotélicienne, ensuite romaine, puis thomiste de la justice, cette dernière consistant en l'attribution à

---

aurait peut-être pu ne pas faire le monde, mais qu'elle l'a fait et que d'autres ne l'ont pas fait, à qui il était permis de le faire. » K. LAMERS, « Pouvoir parler aux Américains d'une seule voix », in *Fondation pour l'innovation politique, La Lettre*, mars 2005, 10, p. 2 : « L'Europe et les États-Unis constituent le noyau même de l'Occident. »

<sup>24</sup> L. DE BONALD, *op.cit.*, p. 196.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 196 : « Je n'ai point distingué entre les divers États de la chrétienté, en la comparant toute entière à l'islamisme ; ils font tous, malgré des diversités de croyance sur des points importants, partie de la chrétienté, et participent plus ou moins à l'influence du christianisme. »

<sup>26</sup> « Il s'agit que l'Europe, mère de la civilisation moderne, s'établisse de l'Atlantique à l'Oural. » (4 février 1965) : cité in TH. BURON, *loc.cit.*, p. 51.

<sup>27</sup> P. SLOTEDIJK, *op. cit.*, pp. 40-41.

<sup>28</sup> Cité in *ibid.*, p. 43. Y. LACOSTE, « Les frontières de l'Union européenne en 2020, Étude de quelques hypothèses », in *Fondation pour l'innovation politique, Compte-rendu de la table ronde du 31 mars 2005*, p. 7 : « Finalement la Russie est le seul État européen qui ne fera pas partie de l'Europe. Je n'emploie pas Union européenne mais Europe. »

<sup>29</sup> P. GAXOTTE, *Thèmes et variations*, Paris, Fayard, 1957, p. 127 : « L'Europe a existé. Elle est derrière nous. C'était une communauté de civilisation et cette civilisation était française. »

chacun de ce qui lui revient en fonction de ses mérites. Partout en Europe, le droit d'une *persona* dépendait de sa *dignitas*. Quant à la langue, elle permettait de penser en commun et assurait une unité intellectuelle. Après le latin, ce rôle fut tenu par le français, au moins jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Bonald a pu parler de la « monarchie universelle de la langue française »<sup>30</sup>. La conception moderne, quant à elle, est tout autre...

### **L'Identité moderne de l'Union contemporaine**

L'appréhension moderne de l'Europe s'appuie, en effet, sur la philosophie contractualiste donnant naissance à une culture nécessairement déracinée.

#### *Un lien social volontariste*

Dans son *Idee d'Europe dans l'histoire* (1965)<sup>31</sup>, Jean-Baptiste Duroselle critiquait la vision d'une Europe préexistant à ses nations et dont l'unité aurait été recherchée depuis longtemps. Selon lui, l'Europe n'aurait été que l'invention d'hommes comme Monnet, Schuman, De Gasperi ou Adenauer. Il n'accordait d'importance qu'aux conceptions des hommes politiques exerçant le pouvoir et il n'y aurait eu, avant eu, qu'une Europe idéale et donc illusoire. La civilisation ne suffisait pas, il fallait une alliance supranationale.

Ainsi, alors que dans la tradition romaine et médiévale, l'empire était une notion d'ordre qualitatif et spirituel, cette notion a – parallèlement au déclin du christianisme, d'abord affaibli par la Réforme, puis miné par le matérialisme des Lumières – basculé dans le règne de la quantité. Les empires napoléonien ou prussien ne furent plus qu'une vaste étendue de terres conquises. À la puissance de l'identité s'est substituée la volonté de puissance de la nation (le nationalisme) et de l'impérialisme<sup>32</sup>. C'est ainsi que Peter Sloterdijk explique les guerres

---

<sup>30</sup> L. DE BONALD, *op.cit.*, pp. 181-182 : « Cette monarchie universelle de la langue française, qui a été longtemps pour l'Europe une source de plaisirs innocents ou d'instruction (...) ».

<sup>31</sup> J.-B. DUROSELLE, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965.

<sup>32</sup> D. COLOGNE, *Nouvelle droite et subversion*, s.l., s.d. [1979], p. 17 : « Dans la tradition romaine et médiévale, l'empire était une notion d'ordre qualitatif et spirituel. Parallèlement au déclin du christianisme, d'abord affaibli par la Réforme, ensuite miné par la critique relativiste et matérialiste des philosophes des *lumières*, la notion d'empire bascule peu à peu dans ce que René Guénon appelle *le règne de la quantité*. L'empire, au sens napoléonien du terme, n'est plus qu'une vaste étendue de terres conquises. *Quand meurt l'idée impériale, naît l'impérialisme*, reflet de la volonté de puissance d'un peuple, produit d'une soif de domination qui s'exprime avec d'autant plus de violence belliqueuse qu'elle ne s'illumine d'aucun idéal supérieur ». D. DE ROUGEMONT, *L'aventure occidentale de l'homme*, Paris, 1957, p. 111 : « la collision de l'État centralisé et de la nation missionnaire produit comme résultante fatale l'impérialisme : et voici la France napoléonienne.

civiles européennes puis mondiales : « parce que l'Europe est trop petite pour héberger durablement côte à côte plusieurs empires offensifs, il était dans la nature des choses que les compétitions nationales-impériales des principales nations européennes dégénèrent en ce que l'on a appelé les guerres mondiales »<sup>33</sup>.

La conception moderne de la sociabilité est prisonnière de la loi du nombre. L'Europe moderne s'inscrit dans le cadre de cette sociabilité où les parties à un contrat sont égales<sup>34</sup> et la même valeur octroyée aux éléments formant le tout<sup>35</sup>. Pour la pensée moderne, ce dernier n'est que la somme des parties. L'absence d'une délimitation culturelle ou géographique de l'Europe dans le *traité établissant une Constitution pour l'Europe* (2004) en apporte une preuve supplémentaire : ni les « États européens »<sup>36</sup>, ni ceux du « voisinage » de l'Union n'étaient définis<sup>37</sup>. Ayant mené de front l'approfondissement institutionnel et l'élargissement géographique<sup>38</sup>, l'Union se résume à une construction phénoménologique résultant d'une rencontre de volontés sur des critères juridiques<sup>39</sup>. C'est ainsi que l'Europe moderne peut apparaître comme une étape dans la construction d'un espace politique (de plus en plus) vaste<sup>40</sup> et intégré<sup>41</sup>.

L'idéologie de la nation est par essence conquérante : elle veut apporter la Liberté aux autres peuples, sous la contrainte des baïonnettes ».

<sup>33</sup> P. SLOTERDIJK, *op.cit.*, p. 58.

<sup>34</sup> *Traité établissant une Constitution pour l'Europe*, s.l., [Paris], Ministère de l'Intérieur, 2005, art. I-5 § 1.

<sup>35</sup> *Ibid.*, art. I-52 § 1, II-70 § 1, II-80 à 83, III-116 et 118.

<sup>36</sup> *Ibid.*, art. I-58 § 1.

<sup>37</sup> *Ibid.*, art. I-57 § 1. P. DE CHARENTENAY, « Pour une Europe qui sorte de l'aphasie », in *Le Figaro*, 23 mai 2005, p. 16 : le traité constitutionnel « ne règle pas la question fondamentale des limites de l'Europe ».

<sup>38</sup> PH. DE VILLIERS, D. SOUCHET, « Réformer l'Europe grâce à l'élargissement », in *Le Figaro*, 30 avril 2004, p. 14 : « Au lieu d'inventer une nouvelle Europe à la faveur de la réunification du continent, on a simplement prolongé – élargi – le processus de construction européenne lancé à six dans les années 1950 (...). En prétendant faire entrer en bloc les nouveaux candidats dans le moule d'un marché unique aux prétentions uniformisatrices illimitées, la Commission européenne a réussi à transformer, à l'est, l'adhésion en camisole et à l'ouest, l'espérance en menace. » Sur la relation de l'élargissement géographique et de l'approfondissement institutionnel, cf. not. R. SCHARPING, « Non à un élargissement excessif ! », in *Le Figaro*, 11-12 décembre 2004, p. 13 : « La consolidation doit donc être un préalable absolu à tout nouvel élargissement. » ; P. MOSCOVICI, « Traité européen : les trois ressorts du succès du oui », in *Le Figaro*, 24 janvier 2005, p. 12 : « L'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale exige maintenant la réforme politique de l'Europe ». Sur la question ignorée du débat politique du coût de l'élargissement en 2004 qui a fait passer l'Union européenne de 15 à 25 membres, cf. N.-J. BREHON, « Comment intéresser les Français à l'Europe ? », in *Les Échos*, 11-12 mars 2005, p. 15.

<sup>39</sup> *Traité établissant une Constitution pour l'Europe*, art. I-1 § 2, I-58 § 2). J. SEMPRUN, D. DE VILLEPIN, *op.cit.*, pp. 64-65 : « Lorsqu'un État veut s'agréger à cet ensemble, c'est sa capacité à respecter ces valeurs qui doit nous servir d'étalon, et non son identité religieuse. »

<sup>40</sup> C. RAULIN, Compte-rendu de la table ronde du 31 mars 2005 : « Les frontières de l'Union européenne en 2020, Étude de quelques hypothèses », in *Fondation pour l'innovation politique*, p. 2 : « La définition des frontières de l'Europe peut se fonder sur deux approches différentes : une lecture historico-culturelle et une lecture fondée sur les valeurs partagées par les États membres de l'Union. »



### *Une culture phénoménologique*

Puisque la société moderne est le résultat d'un contrat, l'Europe moderne se veut détachée de toute identité ontologique. Dès 1943, Jean Monnet se fit le défenseur d'une « Lotharingie industrielle » dans laquelle aucun critère identitaire n'apparaissait<sup>42</sup>. La culture européenne moderne n'est que la somme des identités présentes sur son territoire à un moment donné. C'est la conception intégrationniste de l'identité. Elle explique l'éviction délibérée de toute référence au christianisme<sup>43</sup>, notamment dans le feu traité de Rome de 2004.

En effet, le préambule de ce texte affirmait que l'Union européenne s'inspirait de certains héritages<sup>44</sup>; cette dernière n'entendait donc pas hériter mais, au contraire, faire l'inventaire par un choix rationnel<sup>45</sup>. Ce document manifestait explicitement que l'Union européenne n'est pas conçue comme une entité naturelle mais contractuelle. Tout événement historique ou tout apport culturel peut être présenté comme aussi *instituitif* qu'un autre, puisque l'existence a une primauté sur l'essence, indépendamment de sa participation à

M. FOUCHER, in *ibid.*, p. 2 : « Je crois qu'on a tendance à confondre le débat sur les frontières de l'Europe et le débat sur les frontières de l'Union européenne. (...) c'est à nous de décider politiquement où sont les frontières de l'Union européenne comme construction politique. »

<sup>41</sup> PH. RAYNAUD, « La question des frontières : réalisme contre universalisme », in *Sociétal*, 41, 2003, p. 86 : « n'avoir de frontières qu'indéfinies fait partie de la définition de l'Europe, en tant qu'elle est virtuellement cosmopolitique ». M. GALLO, « La fragmentation délétère de la nation », in *Le Figaro*, 16 juin 2004, p. 11 : « sommes-nous voués à nous fondre, peu à peu, dans des ensembles plus vastes? L'Union européenne, d'abord (...). Le monde, ensuite (...) ». Y. LACOSTE, « Les frontières de l'Union européenne en 2020, Étude de quelques hypothèses », in *Fondation pour l'innovation politique*, Compte-rendu de la table ronde du 31 mars 2005, p. 10 : « faire ce parallèle entre l'extension de l'Union européenne et l'intégration de la façade Sud de la Méditerranée, cela me paraît être un effet habile mais oratoire ». P. DE CHARENTENAY, « Constitution européenne, Les champs d'action de l'éthique », in *La Lettre de Confrontations Europe*, avril-juin 2006, p. 38 : « Le nombre des membres de cette Union ne cesse de s'accroître de manière assez rapide sans qu'aucune limite ne soit apparente. »

<sup>42</sup> TH. BURON, *loc.cit.*, pp. 60-62.

<sup>43</sup> J. ATTALI, *Europe(s)*, Paris, Fayard, 1994, pp. 196-197 : « Il faudrait alors que l'Europe(s) s'accepte non plus comme un club chrétien, mais comme un espace sans frontières, depuis l'Irlande jusqu'à la Turquie, du Portugal à la Russie, de l'Albanie à la Suède; qu'elle privilégie culturellement le nomade par rapport au sédentaire, la générosité par rapport au repli sur soi, la tolérance par rapport à l'identité, bref la *multi-appartenance par rapport à l'exclusion*. » H. VÉDRINE, « Pour l'Europe, c'est le temps des responsables », propos recueillis par É. Lévy, in *Le Figaro magazine*, 5 juin 2004, p. 20 : « la seule chose qui ait jamais unifié l'Europe (...) est la chrétienté. (...) C'est une matrice historique mais ancienne, qui ne peut plus être la référence commune ».

<sup>44</sup> *Traité établissant une Constitution pour l'Europe*, Préambule : « s'inspirant des héritages culturels, religieux de l'Europe, à partir desquels se sont développés les valeurs universelles que constituent... ».

<sup>45</sup> D. COHN-BENDIT, « Adhésion, le scénario gagnant », in *Libération*, 13 décembre 2004, p. 39 : « la culture européenne qui a depuis longtemps tourné le dos aux dogmes révélés, suffisamment intégré le concept de la diversité pour s'affirmer à travers une identité dynamique, capable d'évoluer avec les changements. C'est à nous seuls que revient l'exploitation de ces ressources mises historiquement à notre disposition afin de nous penser comme *société ouverte*. »

l'être même de l'Europe. La société moderne est conçue comme le résultat d'un contrat social passé par des individus disposant des mêmes droits naturels. Par conséquent, si le texte du traité constitutionnel avait fait référence à l'une des religions présente aujourd'hui en Europe, il aurait fallu le faire de toutes les autres pour ne pas commettre de discrimination entre les différents habitants<sup>46</sup>. Cette justification a été explicitement présentée par le maître d'œuvre de la rédaction du traité, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing<sup>47</sup>.

### En quête de conclusion

Dans la conception classique, la société secrète et précède les institutions juridiques tandis que, pour la pensée moderne, l'unité de la société est quasiment concomitante de la mise en place des organes politiques. Ainsi, le traité établissant une constitution européenne faisait implicitement le choix en faveur d'une construction subjective contre la constatation d'une identité objective, pour la mise en place d'un ensemble de mécanismes juridiques plutôt que pour la valorisation d'une communauté de civilisation<sup>48</sup>. Faute de s'enraciner dans son héritage culturel, l'Union européenne ne peut ambitionner qu'une uniformisation économique (le marché commun), juridique (le droit communautaire) et politique (le fédéralisme) fondée sur les principes abstraits de la philosophie moderne (le contractualisme, les droits attribués de l'individu, etc.). Si, dans la conception classique, la géographie de l'Europe est déterminée par la culture, l'étendue territoriale de l'Union européenne, dans la pensée moderne, n'est limitée que par la rencontre des volontés. L'Union européenne se refuse à incarner l'Europe historique et ontologique.

---

<sup>46</sup> G. SORMAN, « La Turquie est en Europe », in *Le Figaro*, 2-3 novembre 2002, p. 14 : « Si l'on fixe comme critère de l'adhésion celui du christianisme, on se retrouve dans un grand embarras vis-à-vis des Bosniaques. Par ailleurs, que disons-nous aux millions de musulmans qui vivent en Europe depuis deux ou trois générations, qui en sont déjà des citoyens, et à ceux qui continuent d'y immigrer ? Leur place dans une Europe prétendument chrétienne en devient intenable. »

<sup>47</sup> V. GISCARD D'ESTAING, cité par DOUGLAS, *loc.cit.*, p. 62 : « Évidemment que les racines spirituelles de l'Europe sont la religion chrétienne ! Mais nous ne pouvons citer explicitement le christianisme sans mentionner les autres traditions religieuses présentes sur le continent, du judaïsme à l'islam. Et même cette solution n'aurait pas été acceptée par tous. » V. GISCARD D'ESTAING, cité par B. BOLLAERT, « Religion : quelles références ? », in *Le Figaro*, 29 octobre 2004, p. 18 : « une référence publique à une religion appellerait inévitablement la demande qu'elle soit complétée par l'énumération des autres religions qui ont été ou sont pratiquées en Europe. »

<sup>48</sup> Sur cette question, cf. égal. M. ROUYER, « L'identité européenne en question », in *Les enjeux du débat public contemporain*, sous la dir. de H. Jallon, Paris, La Découverte, 1999, pp. 203-230.

BETWEEN ESSENCE AND EXISTENCES: CLASSICAL  
AND MODERN IDENTITIES OF EUROPE

*Abstract*

It seems possible to distinguish a traditional design and a modern vision from Europe, the first resting on an ontology, the second on a phenomenological construction. Traditional Europe is the incarnation of a culture in a geographically variable space, territories being able to be gained or lost. In this design, the identity of Europe is determined by its elements founders who gave him its unit.

Contrary, since the modern society is the result of a contract, the European Union wants to be detached of any ontological identity. Moreover, whereas in the Roman and medieval tradition, the empire was a qualitative and spiritual concept, this one rocked in the reign of the quantity. Consequently, the territorial extent of the European Union, in the modern thought, is only limited by the wills.

**Keywords:** Europe, Geography, History, Identity, Sociability.